

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1581

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'exil intérieur des artistes

L'affaire est entendue. Christoph Blocher est plutôt Edmund Stoiber (ministre-président de la Bavière) que Joerg Haider (gouverneur de la Carinthie). Mais tout de même, l'UDC à la zurichoise, avec son dédain pour la création culturelle, ses idées simplistes et sa vision archaïque de la Suisse devrait susciter quelques réactions dans le monde des artistes et des créateurs. Or, en Suisse romande, le silence est presque total: pas de proclamations, de pétitions, de tribunes, rien, le désert, à l'exception de ceux qui disposent d'une tribune régulière dans les médias. Ce calme plat mérite quelques explications (voir aussi en page 3).

Dans notre pays, le spectacle vivant, théâtre, danse, musique ou ballet, est l'affaire des communes, des cantons et des parrainages privés. Les enjeux de la création se traitent au niveau local. Comme dans les cités-états de la renaissance italienne, la culture est un symbole de prestige pour les villes. Mais comme aux États-Unis aujourd'hui, le rôle des mécènes et des grandes fondations est fondamental, surtout dans les arts plastiques, sans parler d'institutions comme la Loterie romande. Dans ce paysage, l'émergence de l'UDC est de peu d'importance. Ce n'est pas un hasard si les voix qui se font entendre viennent plutôt du cinéma. La réalisation des films suisses est étroitement liée aux subventions fédérales et leur diffusion s'effectue à l'échelle du pays. La situation des écrivains est différente. En Suisse romande, il existe au moins deux

tentations, celle d'un retrait poétique sur l'intériorité qui court d'Amiel à Philippe Jacottet, et celle de la dérision, du ricanement, voire de l'exécration du pays. Michel Thévoz dans son livre sur les Vaudois, Jean-Luc Benoziglio dans ses romans ou Roland Jaccard en sont d'assez bons exemples. Aucune de ces deux postures, l'une de distance, l'autre de dénégation, ne prédispose à l'intervention dans la vie de la cité et à la prise au sérieux du pays natal. Il n'y a plus de Max Frisch, de Friederich Dürrenmatt ou de Gaston Cherpillod et Anne-Lise Grobéty, après une tentation politique, s'est repliée dans son Val-de-Travers.

N'oublions pas que la Suisse romande représente un peu plus d'un million et demi d'habitants. C'est peu, très peu, pour qu'émerge un nombre suffisant d'artistes et d'intellectuels en mesure d'assurer un débat permanent. L'étonnante richesse de notre vie culturelle est un miracle quotidien compte tenu de cette faiblesse démographique. Ajoutons que toute prise de parole a fort peu de chance d'être entendue dans les autres zones linguistiques et rend très difficile un débat national.

Et puis, après tout, le peuple s'est exprimé; l'UDC ne représente qu'un - très gros - quart des électeurs; les conseillers fédéraux sont élus par les Chambres et les vrais enjeux sont difficiles à décrypter. Il est juste permis d'espérer que le choc du 19 octobre secoue suffisamment nos artistes et nos écrivains pour qu'ils sortent de leur exil intérieur et interviennent dans la vie du pays avec leur regard de créateur. JG

Dans ce numéro

La construction européenne ferait la part belle au néo-libéralisme. Le service universel en gestation ouvre pourtant des perspectives réformistes.
Lire en page 2

Malgré leur discrétion après le 19 octobre, les intellectuels ont un rôle important à jouer dans le débat politique suisse.
Lire l'édito et en page 3

Le temps partiel ne laisse pas de choix aux femmes. Le travail salarié s'ajoute aux tâches ménagères et l'égalité tarde à se concrétiser.
Lire en page 4